

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 27 février 2006

CP 06/02-34

AIDE DU DEPARTEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE VILLAGES

COMMUNES DE BESSENS, CAUMONT, COMMUNAUTE DE
COMMUNES TERRASSES ET VALLEES DE L'AVEYRON, FENEYROLS,
LAFRANCAISE, LAPENCHE, LAUZERTE, LAVIT DE LOMAGNE,
SAINT AIGNAN et SEPTONDS

Dans le cadre de ses politiques en faveur des communes, le Conseil Général conduit depuis 1972 une politique en faveur de l'aménagement de villages.

I - NATURE DES TRAVAUX SUBVENTIONNABLES

Les communes rurales peuvent bénéficier de ces aides pour réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie, tels que l'aménagement de places, de jardins publics et de parcours de promenade, la construction de collecteurs pour l'évacuation des eaux pluviales, l'installation de ponts-bascules, la réfection des cours d'école.

II - FINANCEMENT DEPARTEMENTAL

La dépense subventionnable est plafonnée à **19 000 € HT**.

Les taux de subvention varient de 12 à 36 % selon le potentiel fiscal de la commune, et sont majorés de 50 % si la population de la commune est inférieure à 300 habitants, et de 30 % si la population est supérieure ou égale à 300 habitants et inférieure à 500 habitants.

III - DEMANDES DE SUBVENTION PRESENTEES

La Commission Permanente ayant délégation de compétence pour statuer sur les demandes, je vous serais obligé de bien vouloir examiner les dossiers présentés dans le tableau suivant et de me faire connaître votre décision.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

PRESENTEES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE

COMMUNE PROJET	POPULA- TION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE
1) CAUMONT Travaux d'aménagement du village	262	4 912	4 912	36 %	<u>1 768 €</u>
2) COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRAS- SES ET VALLEES DE L'AVEYRON Sécurisation de la crèche de Nègrepelisse par pose d'une clôture normalisée <i>Observation : Préfinancement accordé le 30.11.05</i>	3 346	19 453	19 000	12 %	<u>2 280 €</u>
3) FENEYROLS Assainissement pluvial dans le centre du village	142	10 280	10 280	54 %	<u>5 551 €</u>
4) LAPENCHE Réfection de l'entrée du cimetière communal <i>Observation : Préfinancement accordé le 06.12.05</i>	178	1 000	1 000	54 %	<u>540 €</u>
5) LAUZERTE Travaux sur le réseau pluvial chemin de FRESCATIS	1 566	10 370	10 370	12 %	<u>1 244 €</u>
6) LAVIT DE LOMAGNE Création d'un parking boulevard des amoureux <i>Observation : Préfinancement accordé le 30.11.05</i>	1 619	27 000	19 000	18 %	<u>3 420 €</u>
7) SAINT AIGNAN Busage d'un fossé au lieu-dit TIREBOURAS	397	8 360 €	8 360 €	31.20 %	<u>2 608 €</u>
8) SAINT AIGNAN Busage d'un fossé et aménagement piétonnier au lieu-dit TUILERIES <i>Observation : Préfinancement accordé le 19.01.06</i>	397	11 415 €	11 415 €	31.20 %	<u>3 561 €</u>
9) SEPTFONDS Aménagement de la cour de récréation <i>Observation : Préfinancement accordé le 10.01.06</i>	1 750	37 698 €	19 000 €	18 %	<u>3 420 €</u>

**DEMANDES DE SUBVENTIONS
PRESENTEES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE PAYS**

COMMUNE PROJET	POPULA- TION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	PROPOSITION DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE
10) BESSENS Aménagement des abords du multiple-rural	586	38 000 €	38 000 €	18 %	<u>6 840 €</u>
Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat du Pays Montalbanais – Année 1					
11) LAFRANCAISE Extension du centre aéré	2 709	19 950 €	19 950 €	forfait	<u>5 000 €</u>
Observation : Préfinancement accordé le 18.08.05. Dossier présenté dans le cadre du Contrat du Pays Montalbanais – Année 1.					

TOTAL.....36 232 €

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours, article 2041434, sous-fonction 74.

Autorisation de programme 2006	500 000 €
Engagé à la commission permanente de ce jour ..	36 232 €
Disponible	463 768 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 février 2006

CP 06/02-34

**AIDE DU DEPARTEMENT POUR L'AMENAGEMENT
DE VILLAGES**

COMMUNES DE BESSENS, CAUMONT, COMMUNAUTE DE
COMMUNES TERRASSES ET VALLEES DE L'AVEYRON, FENEYROLS,
LAFRANCAISE, LAPENCHE, LAUZERTE, LAVIT DE LOMAGNE,
SAINT AIGNAN et SEPTONDS

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un volume global de 36 232 € :

Demandes de subventions présentées dans le cadre de la politique classique

COMMUNE PROJET	POPULA- TION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
1) CAUMONT Travaux d'aménagement du village	262	4 912	4 912	36 %	<u>1 768 €</u>

COMMUNE PROJET	POPULA- TION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
2) COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRASSES ET VALLEES DE L'AVEYRON Sécurisation de la crèche de Nègrepelisse par pose d'une clôture normalisée <u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 30.11.05	3 346	19 453	19 000	12 %	<u>2 280 €</u>
3) FENEYROLS Assainissement pluvial dans le centre du village	142	10 280	10 280	54 %	<u>5 551 €</u>
4) LAPENCHE Réfection de l'entrée du cimetière communal <u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 06.12.05	178	1 000	1 000	54 %	<u>540 €</u>
5) LAUZERTE Travaux sur le réseau pluvial chemin de FRESCATIS	1 566	10 370	10 370	12 %	<u>1 244 €</u>
6) LAVIT DE LOMAGNE Création d'un parking boulevard des amoureux <u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 30.11.05	1 619	27 000	19 000	18 %	<u>3 420 €</u>
7) SAINT AIGNAN Busage d'un fossé au lieu-dit TIREBOURAS	397	8 360 €	8 360 €	31.20 %	<u>2 608 €</u>
8) SAINT AIGNAN Busage d'un fossé et aménagement piétonnier au lieu-dit TUILERIES <u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 19.01.06	397	11 415 €	11 415 €	31.20 %	<u>3 561 €</u>
9) SEPTFONDS Aménagement de la cour de récréation <u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 10.01.06	1 750	37 698 €	19 000 €	18 %	<u>3 420 €</u>

Demandes de subventions présentées dans le cadre d'un contrat de Pays

COMMUNE PROJET	POPULA- TION TOTALE	COUT EN € H.T.	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE EN € H.T.	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
10) BESSENS Aménagement des abords du multiple-rural Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat du Pays Montalbanais – Année 1	586	38 000 €	38 000 €	18 %	<u>6 840 €</u>
11) LAFRANCAISE Extension du centre aéré Observation : Préfinancement accordé le 18.08.05. Dossier présenté dans le cadre du Contrat du Pays Montalbanais – Année 1.	2 709	19 950 €	19 950 €	forfait	<u>5 000 €</u>

TOTAL.....36 232 €

- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 2041434, sous-fonction 74.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,